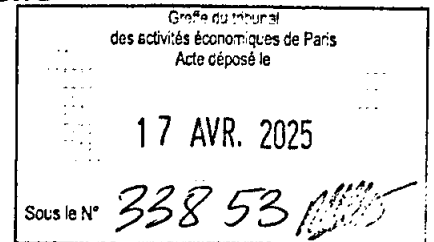


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/04/2025 - 33853 - 2016 B 27207 - 824 086 813 - 365 FLEURS

365 FLEURS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5000 euros
Siège social : 74 Rue Claude Bernard
75005 PARIS
824 086 813 RCS PARIS



**PROCES – VERBAL DES DELIBERATION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2023**

L'an 2023,

Le 20 Juin,

A 20 heures,

Je soussignée NGUYEN (épouse PHAM) Thi Thu Phuong, agissant en qualité de Présidente et seule associée de la société 365 FLEURS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5000 euros, divisé en 50 parts de 100 euros chacune, est réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 74 Rue Claude Bernard – 75005 PARIS, a pris de décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- L'affectation du résultat de l'exercice,
- La rémunération au titre de président de la société,

Je mets à la disposition :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2022
- Le rapport de gestion

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris d'acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, approuve le compte annuel à savoir le bilan, le compte de résultat et annexe, arrêtés le 31/12/2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXEME RESOLUTION

Je propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) qui font apparaître les bénéfices de 33 946 euros de la manière suivantes :

Bénéfice de l'exercice	35 005 euros
Distribution de dividendes :	non
Report à nouveau	35 005 euros

L'assemblée Générale prend d'acte que s'agissant du 6ème exercice social, il ne fait y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'a été attribuée à la Présidente au titre de l'exercice écoulé décide que la rémunération au titre de l'exercice en cours sera fixée à 2 300 euros BRUT par mois.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente.



365 FLEURS SASU
74 RUE CLAUDE BERNARD
75005 PARIS
SIREN 824086813
TEL 01 47 07 38 51

365 FLEURS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5000 euros
Siège social : 74 Rue Claude Bernard
75005 PARIS
824 086 813 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELE
DU 20 JUIN 2023

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2022 et de soumettre à l'approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je donne toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à la disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31/12/2022, j'ai travaillé à la maintenance et la création d'une nouvelle clientèle, l'activité de la société a permis de maintenir au niveau du chiffre d'affaires

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice ouvert le 01/01/2023 je compte sur un développement de notre activité

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31/12/2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler

Activité en manière de recherche et de développement

J'informe que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Je précise en détail les comptes annuels que je sou mets à l'approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévus par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022,

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 314 932 euros

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 667 euros

Le montant des achats s'élève à 87 398 euros

Le montant des variations de stocks s'élève à 575 euros

Le montant des autre achat et charges externes s'élève à 62 162 euros

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 457 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 103 992 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 15 517 euros

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 4 548 euros

Le montant des autres charges s'élève à 0 euro

Les charges d'exploitation et l'exercice ont atteint au total 275 773 euros

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 41 826 euros

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier 538 euro, il s'établit à 41 288 euros

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de 90 euros
- D'un impôt sur les sociétés de 6 193 euros

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 se solde par un bénéfice de 35 005 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Je précise de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) qui font apparaître les bénéfices de 35 005 euros de la manière suivantes :

Bénéfice de l'exercice	35 005 euros
------------------------	--------------

Distribution de dividendes :	non
------------------------------	-----

Report à nouveau	35 005 euros
------------------	--------------

L'assemblée Générale prend d'acte que s'agissant du 6ème exercice social, il ne fait y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du Code général des impôts, je précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Fait à Paris
Le 20 Juin 2023

LA PRESIDENTE



365 FLEURS SASU
74 RUE CLAUDE BERNARD
75005 PARIS
SIREN 824086813
TEL 01 47 07 38 51

S.A.S.U. 365 FLEURS
74 Rue Claude Bernard
75005 PARIS 5

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

EXPERTICA

21 Boulevard Poissonnière

75002 PARIS

Téléphone 01 53 40 53 40 Télécopie

Numéro SIRET 43389655200034

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif et Passif</i>	<i>2</i>
<i>Détail des comptes d'Actif</i>	<i>3</i>
<i>Détail des comptes de Passif</i>	<i>4</i>
<i>Compte de résultat</i>	<i>5</i>
<i>Détail du compte de résultat</i>	<i>6</i>
<i>----- A N N E X E -----</i>	<i>8</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>9</i>
<i>Immobilisations - Amortissements</i>	<i>11</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>12</i>
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	<i>13</i>
<i>Tableau des résultats sur 5 ans</i>	<i>14</i>
<i>Tableau de Financement</i>	<i>15</i>
<i>7 ratios d'activité</i>	<i>16</i>
<i>Ratios Bale II</i>	<i>17</i>
<i>Ratios graphiques page 1</i>	<i>18</i>
<i>----- ETATS FISCAUX -----</i>	<i>19</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>20</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	<i>21</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>22</i>
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	<i>23</i>
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	<i>24</i>
<i>2033B - Divers à déduire</i>	<i>25</i>
<i>2033B - Divers à réintégrer</i>	<i>26</i>
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	<i>27</i>
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	<i>28</i>
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	<i>29</i>
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	<i>30</i>
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	<i>31</i>
<i>Taux réduit IS page 1</i>	<i>32</i>
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	<i>33</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **S.A.S.U. 365 FLEURS** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 247 069 euros

Chiffre d'affaires : 314 932 euros

Résultat net comptable : 35 005 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 14/04/2023

Signature

Ghislain HERY
Expert comptable
Commissaire aux comptes

365 FLEURS SASU
74, RUE CLAUDE BERNARD
75005 PARIS
SIREN 824086813
TEL 01 47 07 38 51

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial	116 000		116 000	116 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	44 560	23 140	21 420	25 969
	Immobilisations financières (1)	7 455		7 455	7 382
	Total I	168 015	23 140	144 875	149 351
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises	1 685		1 685	2 260
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	19		19	264
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	100 490		100 490	99 047
	Charges constatées d'avance				
	Total II	102 194		102 194	101 572
Total général I + II		270 209	23 140	247 069	250 922

Passif

		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	5 000	5 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	137 831	71 816
	RESULTAT DE L'EXERCICE	35 005	66 015
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	177 836	142 831
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	33 511	61 323
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	12 092	5 347
	Autres dettes	23 629	41 421
	Produits constatés d'avance		
	Total III	69 233	108 091
Total général I+II+III		247 069	250 922
(1) Dont immobilisations financières - I an		7 455	(4) Dont dettes à plus d'un an
(2) Dont créances à plus d'un an			Coût de revient des immobilisations acquises
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			Prix de vente hors TVA des immob. cédées
			73

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé		144 875,30	58,64	149 350,55	59,52	(4 475,25)	-3,00
Fonds Commercial		116 000,00	46,95	116 000,00	46,23		
2070000	FONDS COMMERCIAL	35 000,00	14,17	35 000,00	13,95		
2071000	ACHAT FOND MONT PARNASSE	81 000,00	32,78	81 000,00	32,28		
Immobilisations corporelles		21 420,36	8,67	25 968,64	10,35	(4 548,28)	-17,51
2154000	MATERIEL INDUSTRIEL	2 404,98	0,97	2 404,98	0,96		
2181000	INSTAL.GALES, AGENCT, AMENAGT.	38 389,06	15,54	38 389,06	15,30		
2182000	MATERIEL DE TRANSPORT	3 765,93	1,52	3 765,93	1,50		
2815400	AMORTISS MATERIEL OUTILLAGE	(1 993,31)	-0,81	(1 546,57)	-0,62	(446,74)	-28,89
2818100	AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT	(17 380,25)	-7,03	(13 541,35)	-5,40	(3 838,90)	-28,35
2818200	AMORTIS. MATERIEL DE TRANSPORT	(3 766,05)	-1,52	(3 503,41)	-1,40	(262,64)	-7,50
Immobilisations financières		7 454,94	3,02	7 381,91	2,94	73,03	0,99
2750000	DEPOT SET CAUTIONNEMENTS	7 454,94	3,02	7 381,91	2,94	73,03	0,99
Actif circulant		102 193,78	41,36	101 571,81	40,48	621,97	0,61
Marchandises		1 685,00	0,68	2 260,00	0,90	(575,00)	-25,44
3700000	STOCKS DE MARCHANDISES	1 685,00	0,68	2 260,00	0,90	(575,00)	-25,44
Autres créances		18,71	0,01	264,43	0,11	(245,72)	-92,92
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	8,79		179,54	0,07	(170,75)	-95,10
4458600	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	9,92		84,89	0,03	(74,97)	-88,31
Disponible		100 490,07	40,67	99 047,38	39,47	1 442,69	1,46
5120000	BANQUE	1 097,92	0,44	95 074,20	37,89	(93 976,28)	-98,85
5121000	CAISSE D'EPARGNE	90 872,44	36,78			90 872,44	
5300000	CAISSE	8 519,71	3,45	3 973,18	1,58	4 546,53	114,43
Total du Bilan Actif		247 069,08	100,00	250 922,36	100,00	(3 853,28)	-1,54

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		177 836,49	71,98	142 831,09	56,92	35 005,40	24,51
Capital Social ou individuel		5 000,00	2,02	5 000,00	1,99		
1013000	CAPITAL SOUSCRIT-APPELE, VERSE	5 000,00	2,02	5 000,00	1,99		
Report à nouveau		137 831,09	55,79	71 816,40	28,62	66 014,69	91,92
1100000	REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDIT	137 831,09	55,79	71 816,40	28,62	66 014,69	91,92
Résultat de l'exercice		35 005,40	14,17	66 014,69	26,31	(31 009,29)	-46,97
Provisions pour risques et charges							
Total III Dettes		69 232,59	28,02	108 091,27	43,08	(38 858,68)	-35,95
Emprunts et dettes assimilées		33 510,92	13,56	61 323,30	24,44	(27 812,38)	-45,35
1641000	EMPRUNTS (ECH 928.46 EUROS)			10 855,25	4,33	(10 855,25)	-100,00
1641100	EMPRUNT 65000 (ECH 1198.69)	26 535,05	10,74	40 298,92	16,06	(13 763,87)	-34,15
1641200	EMPRUNT 15900 (ECH 282.32)	6 975,87	2,82	10 169,13	4,05	(3 193,26)	-31,40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 092,45	4,89	5 346,64	2,13	6 745,81	126,17
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	12 092,45	4,89	5 346,64	2,13	6 745,81	126,17
Autres dettes		23 629,22	9,56	41 421,33	16,51	(17 792,11)	-42,95
42100010	ALLADA Christelle	1 140,51	0,46			1 140,51	
42100011	POPINEAU	1 706,01	0,69			1 706,01	
4210008	Rose BONDUELLE			792,24	0,32	(792,24)	-100,00
4215000001	COTTIN MATHILDE	1 958,89	0,79	1 694,41	0,68	264,48	15,61
4215000006	PHAM THI THU PHUONG	1 781,66	0,72	1 881,66	0,75	(100,00)	-5,31
4215000007	BEUCHET LOUISE	2 060,10	0,83	1 768,65	0,70	291,45	16,48
4282000	DETTES PROVIS. PR CONGES A PAY	3 397,07	1,37	3 540,51	1,41	(143,44)	-4,05
42870100	ACTIVITE PARTIELLE	20,00	0,01	20,00	0,01		
4310000	URSSAF	2 364,00	0,96	2 927,93	1,17	(563,93)	-19,26
4372000	CAISSE DE RETRAITE SALARIES	776,53	0,31	934,53	0,37	(158,00)	-16,91
4374000	PREVOYANCE MUTUELLE	1 138,04	0,46	772,75	0,31	365,29	47,27
4382000	CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA	354,72	0,14	363,53	0,14	(8,81)	-2,42
4421000	PVT A LA SOURCE	1,16		0,21		0,95	452,38
4440000	ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE	6 193,00	2,51	15 889,00	6,33	(9 696,00)	-61,02
4455100	TVA A DECAISSER	550,00	0,22	9 745,00	3,88	(9 195,00)	-94,36
4486330	FORMATION CONTINUE CAP	59,54	0,02			59,54	
4686000	DIVERS - CHARGES A PAYER			990,43	0,39	(990,43)	-100,00
4550000	ASSOCIES	127,99	0,05	100,48	0,04	27,51	27,38
Total du Passif		247 069,08	100,00	250 922,36	100,00	(3 853,28)	-1,54

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **247 069 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 317 599 euros** et un total **charges de 282 594 euros**,dégageant ainsi un **résultat de 35 005 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2022
Fonds commercial	116 000			116 000
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	2 405			2 405
Installations générales, agencements et divers	38 389			38 389
Matériel de transport	3 766			3 766
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	7 382	73		7 455
TOTAL GENERAL	167 942	73		168 015

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	1 547	447		1 993
Installations générales, agencements et divers	13 541	3 839		17 380
Matériel de transport	3 503	263		3 766
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	18 591	4 548		23 140

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7 455	7 455	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10	10	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	9	9	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	7 474	7 474	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	33 511	33 511		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 092	12 092		
	Personnel et comptes rattachés	12 064	12 064		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 633	4 633		
	Impôts sur les bénéfices	6 193	6 193		
	Taxes sur la valeur ajoutée	550	550		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	61	61		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	128	128		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	69 233	69 233		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	44 753			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 566			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	128			

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

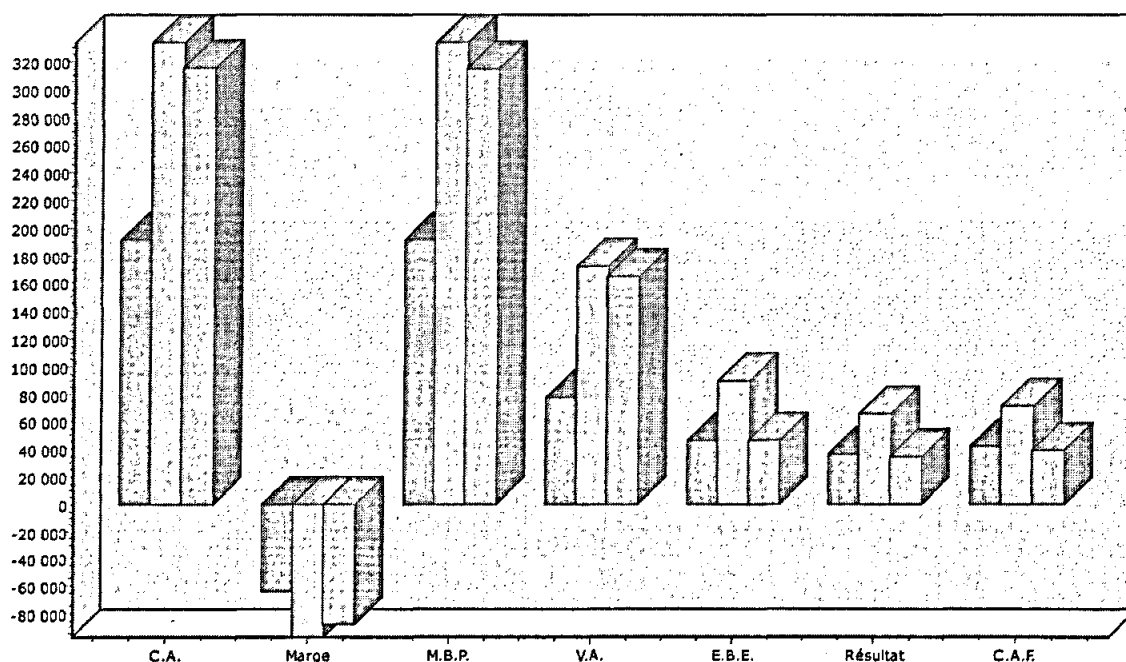
31/12/2022

31/12/2021

Variation N/N-1

31/12/2020

Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	314 932	333 717	(18 784)	-5,63	191 294
Marge commerciale % sur vente de marchandises	(87 973)	(97 436)	9 463	-9,71	(64 552)
Marge brute de production % sur production	314 810 99,96	333 717 100,00	(18 907)	-5,67	191 294 100,00
Valeur ajoutée % sur CA	164 675 52,29	172 109 51,57	(7 434)	-4,32	77 458 40,49
Excédent brut d'exploitation % sur CA	46 375 14,73	89 748 26,89	(43 374)	-48,33	46 969 24,55
Résultat net comptable % sur CA	35 005 11,12	66 015 19,78	(31 009)	-46,97	36 583 19,12
Capacité d'autofinancement	39 554	71 154	(31 600)	-44,41	42 158
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	(33 890) (38,74)	(44 143) (47,62)	10 253	-23,23	(12 949) (24,37)
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	8,12	10,28			12,97
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	26,60	10,93			18,78
- Crédit clients					



■ Exercice N-2
 ■ Exercice N-1
 ■ Exercice N

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL en fin d'exercice	Capital social	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Nombre d'actions ordinaires			50	50	50
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	90 241	125 625	191 294	333 717	314 932
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	30 340	17 166	46 332	88 991	45 747
	Impôts sur les bénéfices	4 136	1 948	4 174	17 837	6 193
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	23 435	11 036	36 583	66 015	35 005
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.			843	1 423	791
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions			732	1 320	700
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié					
	Montant de la masse salariale		14 195	38 527	73 742	103 992
	Montant des sommes versées en avantages sociaux		1 065	2 546	6 951	15 517

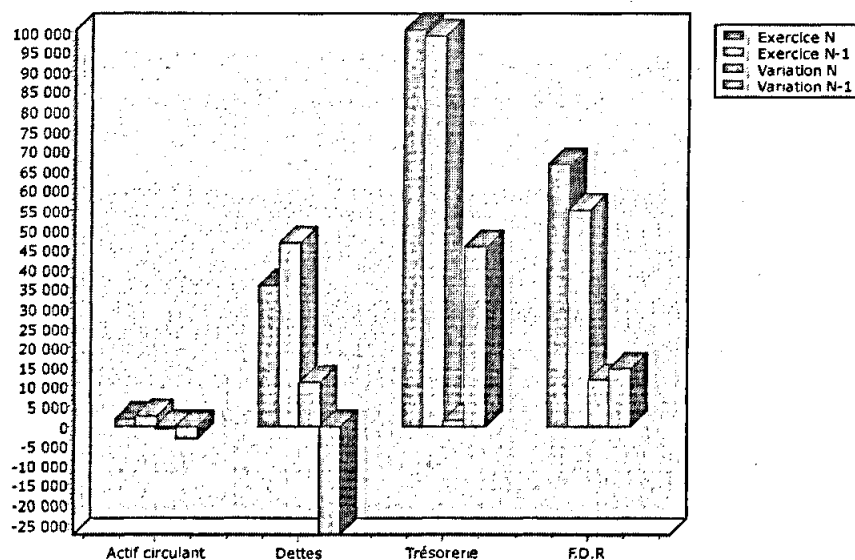
Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

		31/12/2022			31/12/2021
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks	2 260	1 685	(575)	(990)
	Clients				
	Autres créances	264	19	(246)	(2 502)
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 524	1 704	(821)	(3 492)
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	5 347	12 092	(6 746)	1 223
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	41 321	23 501	17 820	(28 925)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	46 667	35 594	11 074	(27 702)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(44 143)	(33 890)	10 253	(31 194)
TRESORERIE	Disponible	99 047	100 490	1 443	45 712
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	99 047	100 490	1 443	45 712
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		54 904	66 600	11 696	14 517

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Ratios comparatifs

Ratios d'Activité.

Etat exprimé en euros

	31/12/2022 12	31/12/2021 12	31/12/2020 12
<u>Chiffre d'affaires</u> Effectif moyen	314 932	333 717	191 294
C.A. / EFFECTIF			
<u>Valeur ajoutée</u> Effectif moyen	164 675	172 109	77 458
V.A. / EFFECTIF			
<u>Excédent brut d'exploitation</u> Effectif moyen	46 375	89 748	46 969
E.B.E. / EFFECTIF			

Ces trois premiers ratios traduisent la productivité apparente du personnel. Ils ne tiennent pas compte de l'éventuelle main d'œuvre intérimaire.

<u>Stock moyen (S.I. + S.F. / 2)</u> Achats de marchandises	1 973 87 398	2 755 96 446	2 388 66 276
ROTATION DU STOCK MARCHANDISES (Jours)	8,12	10,28	12,97

Une augmentation de ce ratio peut révéler des achats massifs en fin d'année, une dégradation de la gestion du stock, une baisse du niveau d'activité.

<u>Stock moyen (S.I. + S.F. / 2)</u> Produit vendue - Résultat d'exploitation	273 106	249 108	149 900
ROTATION STOCK DES PROD. FINIS ET INTER. (Jours)			

Ce ratio mesure le délai moyen d'écoulement des produits intermédiaires et finis.

<u>Dettes fournisseurs</u> Achats + charges externes TTC	12 092 163 640	5 347 176 057	6 569 125 941
DELAI MOYEN DU CREDIT FOURNISSEURS (Jours)	26,60	10,93	18,78

Une augmentation de délai moyen de règlement des fournisseurs peut traduire une utilisation accrue des facilités de crédit, ou des difficultés de trésorerie.

<u>Créances clients brutes + effets escomptés</u> Chiffre d'affaires TTC	346 611	367 233	210 447
DELAI MOYEN DU CREDIT CLIENTS (Jours)			

L'existence de créances douteuses importantes peut influencer ce ratio.

Cotation Bale II

(Scoring élémentaire n'ayant qu'une valeur indicative)

Cotations

31/12/2022

RATIOS D'INDEPENDANCE FINANCIERE

RATIO 1

Résultat	< 20 %	> = 20 % à < 30 %	> = 30 % à < 40 %	> = 40 %	72,03 %
NOTE	- 1	1	2	3	3

Fonds propres dont comptes courants d'associés majoritaires ou famille / Total bilan

RATIOS DE RENTABILITE

RATIO 2

Résultat	< = 8 %	> 8 % à < = 15 %	> 15 % à < = 20 %	> 20 %	13,28 %
NOTE	- 1	1	2	3	1

Excédent brut d'exploitation (E.B.E.) + Transferts de charge + Autres produits - Autres charges / Chiffre d'affaires HT

RATIO 3

Résultat	> = 3	> = 2 à < 3	> = 1 à < 2	< 1	0,85
NOTE	- 1	1	2	3	3

Capital sur emprunt restant dû + Loyers de crédit bail restant dûs / Capacité d'autofinancement (CAF) brute

RATIOS DE LIQUIDITE

RATIO 4

Résultat	< = 1	> 1 à < = 1,25	> 1,25 à < = 1,5	> 1,5	2,87
NOTE	- 1	1	2	3	3

Actif circulant / Dettes (hors comptes courants d'associés)

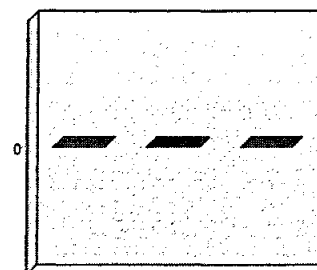
Cotation de votre entreprise au 31/12/2022

9 à 12	Excellente	10
6 à 8	Bonne	
3 à 5	Moyenne	
< 3	Dégradée	

Ratios comparatifs

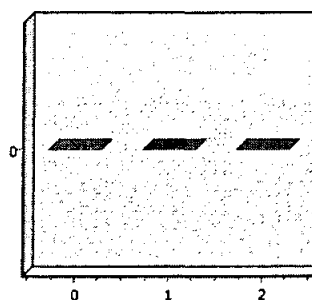
Etat exprimé en euros

C.A. / EFFECTIF	31/12/2020	
	31/12/2021	
	31/12/2022	



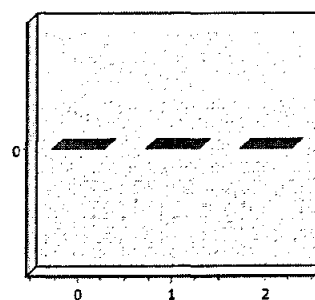
31/12/2020 31/12/2021 31/12/2022

V.A. / EFFECTIF	31/12/2020	
	31/12/2021	
	31/12/2022	



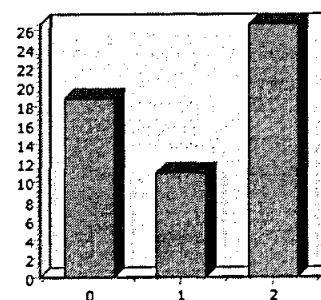
31/12/2020 31/12/2021 31/12/2022

E.B.E. / EFFECTIF	31/12/2020	
	31/12/2021	
	31/12/2022	



31/12/2020 31/12/2021 31/12/2022

CREDIT FOURNISSEURS (Jours)	31/12/2020	12	18,78
	31/12/2021	12	10,93
	31/12/2022	12	26,60



31/12/2020 31/12/2021 31/12/2022

Etats financiers au 31/12/2022

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012022** et clos le **31122022** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE PARIS SEME 20 RUE GEOFFROY SAINT HILAIRE 75230 PARIS CEDEX 05	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
A IDENTIFICATION	S.A.S.U. 365 FLEURS 74 Rue Claude Bernard 75005 PARIS 5	
Identification du destinataire		
	Insp. IFU 82408681300022 N° dossier N° Siret	B ACTIVITÉ
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		Activités exercées (souligner l'activité principale) : FLEURISTE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET :

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	41 288	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %						
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	
Plus-values exonérées art. 238 quinquies						
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer « ou » selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée.

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe.

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

ComptabilitéExpert

ECF ☐ Désignation du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable

EXPERTICA

21 Boulevard Poissonnière
75002 PARIS

01 53 40 53 40

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

PHAM

Gérante

A PARIS

le 14/04/2023

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**N° 2065 Bis-SD**
(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **S.A.S.U. 365 FLEURS**
et date de clôture de l'exercice **31122022****I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,**
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

Payées par la société elle-même

(a)

Payées par un établissement chargé du service des titres

(b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)

(c)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

(d)

4. Montant des distributions autres que celles visées en (a)/(b)/(c) et (d) ci-dessus

(e)

(f)

(g)

(A préciser par nature sur les lignes e à h)

(h)

5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

(i)

6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

(j)

7. Montant des revenus répartis total (a à h)**J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :

- SARL - tous les associés ;
- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEL et ses copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants

Pour les SARL

Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit

2

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

3

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires

Remboursements

Indemnités forfaitaires

Remboursements

PHAM Thi Thu Phuong
20 rue de Seine

50

2022

27 600

94140 ALFORTVILLE

FRANCE

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **S.A.S.U. 365 FLEURS**
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2022**

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRES DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires (abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise		S.A.S.U. 365 FLEURS		74 Rue Claude Bernard		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		75005 PARIS 5					
SIRET		8 2 4 0 8 6 8 1 3 0 0 0 2 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31/12/2022		31/12/2021	
ACTIF		Brut I		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	116 000	012		116 000	116 000
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	44 560	030	23 140	21 420	25 969
	Immobilisations financières* (1)	040	7 455	042		7 455	7 382
	Total I (5)	044	168 015	048	23 140	144 875	149 351
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	1 685	062		1 685
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070		
			072	19	074		19
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	100 490	086		100 490	99 047
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	102 194	098		102 194	101 572
	Total général (I + II)	110	270 209	112	23 140	247 069	250 922
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000		5 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131					
	Report à nouveau	134		137 831		71 816	
	Résultat de l'exercice	136		35 005		66 015	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		177 836		142 831	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		33 511		61 323	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		12 092		5 347	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		23 629		41 421	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		69 233		108 091		
Total général (I + II + III)	180		247 069		250 922		
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	7 455	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	73	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2022

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2022

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	90
Totalisation	90

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : S.A.S.U.365 FLEURS						Néant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	116 000	402		404		406	116 000		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 405	442		444		446	2 405		
	Installations générales, agencements divers	450	38 389	452		454		456	38 389		
	Matériel de transport	460	3 766	462		464		466	3 766		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	7 382	482	73	484		486	7 455		
TOTAL		490	167 942	492	73	494		496	168 015		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 547	532	447	534		536	1 993		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	13 541	542	3 839	544		546	17 380		
	Matériel de transport	550	3 503	552	263	554		556	3 766		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	18 591	572	4 548	574		576	23 140		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **S.A.S.U. 365 FLEURS**Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 31 679
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 13 957
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S.U. 365 FLEURS		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	314 932
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	314 932
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	2 667
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	2 667
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	94 688
Variation négative des stocks	145	575
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	20 532
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	115 795
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
		201 804
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
		201 804
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	314 932
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 82408681300022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S.U. 365 FLEURS

ADRESSE (voie) 74 Rue Claude Bernard

CODE POSTAL 75005

VILLE PARIS 5

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique NGUYEN Prénom(s) Thi Thu Phuong
Nom marital PHAM % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 04101983 N° département 99 Commune HAI DUONG Pays FRANCE
Adresse : N° 20 Voie rue de Seine
Code postal 94140 Commune ALFORTVILLE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

☒ 0 (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 82408681300022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S.U. 365 FLEURS

ADRESSE (voie) 74 Rue Claude Bernard

CODE POSTAL 75005 VILLE PARIS 5

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
S.A.S.U. 365 FLEURS	82408681300022	4776Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
74 Rue Claude Bernard 75005 PARIS 5		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	41 288
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	41 288
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	41 288

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2023

[illegible]